

Rapport public Parcoursup session 2025

PROVENCE FORMATION ERUDIS - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

PROVENCE FORMATION ERUDIS - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (49675)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
PROVENCE FORMATION ERUDIS - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (49675)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	143	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des matières scientifiques	Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition de la démarche scientifique	Appréciation des enseignants	Très important
Savoir-être	Capacité à fournir des efforts réguliers Implication et autonomie	Appréciations des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

1. Dossier incomplet : bulletins, avis du conseil de classe ou pièces administratives manquants, non datés ou mal remplis.
2. Diplôme requis : absence de baccalauréat ou équivalent ; bac dans une série totalement incompatible avec les attendus.
3. Résultats insuffisants : moyennes trop faibles dans les matières clés (maths, physique, sciences), ou moyennes générales très basses en Première et Terminale.
4. Avis du conseil de classe : absence d'avis favorable ou avis défavorable.
5. Projet de formation : motivation faible, projet professionnel non crédible ou sans lien avec l'optique-lunetterie.
6. Attitude et sérieux : appréciations négatives (assiduité, organisation, comportement), parcours perturbé sans justification (absences, renvois, redoublements).
7. Attentes spécifiques : faible niveau en optique, sciences ou mathématiques, ou contraintes de mobilité incompatibles avec la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier sera étudié avec soin par l'équipe pédagogique. Nous examinons attentivement les résultats scolaires, les appréciations, ainsi que la cohérence du projet de formation avec le BTS Opticien-Lunetier. Notre objectif est d'évaluer chaque candidature de manière équitable, en tenant compte des critères établis par l'établissement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'expérience de la session 2025 montre que les dossiers les plus solides présentent un projet de formation clair et motivé, en lien direct avec le métier d'opticien-lunetier. Les résultats scolaires réguliers, notamment en sciences (mathématiques, physique), ainsi que des appréciations positives sur l'assiduité et le sérieux, constituent des atouts importants. Nous conseillons aux candidats de soigner leur lettre de motivation afin d'expliquer leur intérêt pour l'optique, leur projet professionnel et leur connaissance de la filière. Une attention particulière doit être portée à la cohérence entre le parcours scolaire, les compétences acquises et le choix du BTS OL. La régularité dans le travail et l'engagement personnel sont des points de vigilance relevés par les jurys. Pour les titulaires d'un **baccalauréat professionnel Optique-lunetterie**, le BTS OL constitue la poursuite de parcours naturelle et leur permet de consolider leurs compétences techniques

Signature :

ISABELLE BROCOURT,

Chef d'établissement de l'établissement PROVENCE
FORMATION ERUDIS